



Syndicat mixte de la Vallée de la Hem (SYMVAHEM) (Siren : 200016244)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Audrehem
Arrondissement	Saint-Omer
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/07/2008
Date d'effet	15/07/2008

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. José BOUFFART

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie d'Audrehem
Numéro et libellé dans la voie	Rue Principale
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62890 AUDREHEM
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	79 397
Densité moyenne	111,26

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
62	CA de Saint Omer (246200455)	CA
62	CC de la Région d'Audruicq (246200844)	CC
62	CC des Trois Pays (246200984)	CC
62	CC du Pays de Lumbres (246201016)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
<i>Le SYMVAHEM a pour objet de prendre en charge : 1) la réalisation de travaux et d'actions visant à prévenir les inondations de la Hem, à atténuer leurs effets et limiter l'impact des eaux de ruissellement s'évacuant dans la Hem par la création et l'entretien de sites de rétention des eaux de crue, la création et l'entretien de sites de rétention des eaux de ruissellement, la création et l'entretien d'aménagement hydrauliques de lutte contre les inondations le long de la Hem, le développement et la gestion d'un système d'alerte des crues de la Hem et de ses affluents, l'entretien de la Hem et de ses affluents. 2) la mise en oeuvre d'actions prévues au contrat de rivière : valorisation écologique de la Hem et de ses affluents, études, actions d'animation et de sensibilisation aux enjeux du Contrat de rivière de la Hem. Il assurera la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissement et décidera de leur gestion</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)